

RAPPORT ANNUEL 2013



RAPPORT ANNUEL 2013

Assemblée Générale Annuelle Mixte du 05 juin 2014

SOMMAIRE

Rapport de gestion	5
Rapport du Conseil de Surveillance	12
Programme de rachat d'actions	13
Rapports des Commissaires aux Comptes	14
Résolutions	16
Comptes sociaux	19
Organes d'Administration et de Contrôle	35







Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Conformément à la loi et à vos statuts, nous vous avons réunis, en assemblée générale annuelle, pour vous rendre compte de la gestion effectuée au cours de l'exercice 2013, soumettre à votre approbation les comptes sociaux, et l'affectation du résultat de l'exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Dans un contexte économique toujours morose en 2013, votre société a poursuivi ses efforts de restructuration et a continué à se concentrer sur ses activités traditionnelles. Cette politique de gestion nous permet de vous présenter des résultats en progression de 58 % d'une année sur l'autre.

Chiffres Clés

en euros	2013	2012	%
Résultat social de l'exercice	1 359 942	861 433	58 %
Produits d'activités courantes (*)	4 053 654	3 699 199	10 %

(*) voir définition des produits d'activités courantes en page 11.

Le présent rapport vous apportera toutes les précisions nécessaires sur les fondamentaux de la société, en replaçant ses différentes composantes, dans leur contexte économique.

Les bons résultats obtenus en 2013 permettent à votre Conseil de Surveillance et à votre Directoire de proposer à l'Assemblée la distribution d'un dividende de 0,40 euros par action, soit un montant global de 380 K€.

Ces informations vous permettront tout à l'heure, lors du vote des résolutions, de nous témoigner votre soutien en approuvant notre gestion.



Activité en 2013

1°) LE CHANGE (or et devises)

Les devises des pays émergents ont chuté cette année, face à un arbitrage des liquidités internationales en faveur de l'Europe et des Etats Unis et une croissance marquée par des déséquilibres croissants.

Chutant de plus de 24 % contre le dollar, l'or a subi sa pire année depuis 1981 (baisse de 32 %) mais a tout de même prouvé que le rôle de l'or était bien une assurance financière.

La fréquentation de la clientèle à nos guichets a diminué de 2 %, en nombre et le volume de facturation de 4 %. Les produits de l'activité de change manuel sont en baisse de 2,67 % passant de 676 $K \in \hat{a}$ fin 2012 à 658 $K \in \hat{a}$ fin 2013.

Dans un contexte de baisse des cours de l'or, le volume lié aux seules transactions sur l'or d'investissement a diminué de 50 % d'une année sur l'autre, et les produits sur l'activité des métaux précieux sont en recul de 67,4 % soit une marge de 98 K€ en 2013 contre 301 K€ en 2012.

2°) LE CAPITAL DÉVELOPPEMENT

Investissements de l'année

Au cours de l'exercice, notre société a investi un montant de 72 K€ dans la société de droit suisse Yazino, spécialisée dans les jeux en ligne sur internet.

Désinvestissements de l'année

Au cours du deuxième semestre 2013, la cession de la société Finedi, détenue pour 609 K€, a permis de dégager une plus-value de 1 202 K€.

La liquidation de la société Nono Millo a été sans impact sur les comptes, titres et comptes courants ayant été antérieurement provisionnés en totalité.

Des sorties éventuelles sont à l'étude pour les sociétés arrivant à maturité.

Composition du portefeuille au 31 décembre 2013

Le portefeuille de capital développement se composait de 9 lignes pour un montant brut des immobilisations financières de 2 715 K \in . La valeur nette à la clôture est de 576 K \in .

Prises de TIAP > 5% des droits de vote et du capital : néant

3°) LES PARTICIPATIONS

La société a pris une participation majoritaire dans le capital de la société IDSUD ENERGIES, spécialisée dans les produits éoliens urbains.

La SNC Printanières Hyères a cédé le 05 mars 2013 le bien immobilier détenu à Hyères pour un montant de 2,3 M€, et la société est en cours de dissolution.

Compte tenu des provisions antérieures, la valeur nette des filiales et participations, dans les comptes de la société, est de $1\,489\,K$ au $31\,d$ écembre 2013.

Prises de participations > 5% des droits de vote et du capital : IDSUD ENERGIES.

Nous portons à votre connaissance les principales indications d'activité de nos filiales pour l'exercice 2013.

a) LA FRANCAISE DES JEUX

La Française des Jeux a enregistré 12,35 milliards d'euros de ventes en 2013, à comparer à 12,14 milliards d'euros en 2012, soit une croissance de 1,8 %. Les ventes dans le réseau physique progressent à un rythme équivalent (+1,7 %), la croissance sur le web ayant été plus soutenue (+5,5 %).

Actionnaire à hauteur de 2,626 % du capital de la Française des Jeux, IDSUD a perçu 3 009 $K \in \mathbb{R}$ en 2013 au titre des dividendes de 2012 contre 2 211 $K \in \mathbb{R}$ en 2012 et 2 027 $K \in \mathbb{R}$ en 2011.

b) IDSUD Voyages

Les voyagistes ont connu une mauvaise année 2013 : la crise, les tensions toujours présentes dans le monde et le comportement des clients qui se tournent de plus en plus vers des solutions présentes sur internet pour leurs réservations à caractère touristique. La société IDSUD Voyages a réagi en développant son volume billetterie et en prenant des accords commerciaux avec un partenaire parisien. Dans ce contexte, le volume de facturation a permis une progression du chiffre d'affaires de 280 K€ à 363 K€. Le résultat net de la société est de 42 K€ contre 1,3 K€ pour l'année 2012. IDSUD Voyages par ses choix d'investissement peut envisager une année 2014 plus pertinente.

c) MAROC : IDEXIUM et Fès Développement

Les SARL IDEXIUM en France et Fés Développement au Maroc poursuivent l'objectif de la réalisation des actifs détenus par la société MAROC ASUR RESIDENCES, filiale d'Idexium.



d) IDGAMES France

Aucune activité n'a été constatée en 2013, les opérations de liquidation se poursuivent.

e) E.T. Diffusion

La participation E.T. Diffusion commercialise la marque d'habillement pour hommes « Café Coton ». La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4 853 K€ en 2013 contre 4 741 K€ en 2012 pour un bénéfice de 6 K€. L'ouverture de nouvelles surfaces, dont Lyon la Part Dieu, a pesé sur les résultats qui devraient s'améliorer en 2014.

4°) LES AUTRES INVESTISSEMENTS

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 416 K€ dont 323 K€ concernent des encours relatifs à la restructuration de l'immeuble place du Général de Gaulle à Marseille, dont la société est propriétaire.

5°) LA TRESORERIE

Après une année 2012 marquée par la reprise des marchés financiers, l'année 2013 ressort en nette accélération avec un CAC 40 en hausse de 18 % à 4 295,95 points.

La trésorerie s'est très nettement améliorée entre 2012 et 2013 et s'élève à 7,3 M€ contre 4,8 M€. La société IDSUD a bénéficié de la vente du bien immobilier détenu à Hyères et également de la cession de la société Finedi sus évoquée dans le cadre de son activité de capital développement.

6°) CHARGES DE STRUCTURE

Notre société poursuit son objectif de maitrise des charges de structures malgré quelques dépassements constatés dans des charges variables : honoraires liés aux procès en cours, intéressements pour le personnel sur le bénéfice constaté, abondement sur des contrats de retraite.

7°) AUTRES FAITS MARQUANTS

Notre société a subi en 2013 les conséquences d'une action en responsabilité au titre de son activité antérieure d'intermédiaire en bourse.

Un procès à rebondissements multiples en cours depuis 1996, provisionné pour 500 K€, a fait l'objet d'une condamnation exécutoire d'une nouvelle Cour d'appel. La société s'est pourvue en cassation.

L'incidence sur les comptes figure en exceptionnel pour un montant de 931 $K \in \mathbb{R}$.

8°) RESULTAT

	2013	2012
Résultat courant	2 346 K€	612 K€
Résultat net	1360 K€	861 K€
Montant de distribution proposé à l'assemblée	380 K€	

Bilan social

A la fin de l'exercice 2013, l'effectif de la société IDSUD comptait douze collaborateurs, sept femmes et cinq hommes. L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7. Les formations ont concerné l'ensemble des collaborateurs. La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution.

Dans le cadre d'un plan d'intéressement et de son plan d'épargne, la société a prise en charge un montant de 48 K€ en 2013 contre 13 K€ en 2012.

La société a mis en place une politique de retraite complémentaire pour l'ensemble du personnel.

Le Conseil et le Directoire de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Responsabilité sociétale et environnementale

La Direction Générale a pour ambition de concilier la stratégie de croissance avec la responsabilité sociale. Les actions en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont permanentes au sein de la société, elles visent à améliorer les conditions de travail du personnel.



Le titre et la Bourse

1) Echange de titres

	2013	2012
Nombre de titres échangés	146 396	100 246
% du capital	15,40 %	10,55 %
Volume des échanges	3,5 M€	2 M€
Nombre de séances boursières	254	256

2) Evolution du cours en 2013

	cours	jour
Plus haut	34,50 €	28 novembre
Plus bas	16,80 €	02 avril
Dernier cours	30,68 €	31 décembre
Moyen	25,05 €	
Capitalisation	29 158 K€	

3) Rachat d'actions

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IDSUD à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- * 3 409 actions détenues ;
- * 103 125 euros en espèces.

Votre Directoire a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché, donnée par l'assemblée générale du 12 juin 2013.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres au cours de l'année 2013					
Achats Ventes					
Nombre de titres	40 159	24 749			
Cours moyen de la transaction	25,62 €	23,83 €			
Montants	1027 239 €	589 871 €			

Au 31 décembre, la société était détentrice en totalité de 43 526 actions, soit 4,58 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 1 178 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 3 409 actions (0,36 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI;
- 25 930 actions (2,73 % du capital social) à la conservation et à remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.
- 14 187 actions (1,49 $\,\%$ du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

Votre Directoire vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre Assemblée Générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport.

Cette autorisation permettra au Directoire de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder $60 \in$.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 - 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :

	+ de	+de	+ de	+ de	+ de					
	5%	10%	15%	20%	25%	33,3%	50%	66,6%	90%	95%
<u>A fin 2013</u>										
Famille LUCIANI							Χ			
AAZ Finances SA	χ									
La Financière de l'Echiquie	r X									
ESCA	χ									
Rappel à fin 2012										
Famille LUCIANI							Χ			
AAZ Finances SA	Χ									
La Financière de l'Echiquie	r X									
ESCA	Χ									

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 12 juin 2013 (quatrième résolution), la société détient, à ce jour, 43 526 actions soit 4,58 % du capital à un cours moyen de 27,06 €.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement important ayant affecté le capital de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2014.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, trois salariés de la société détenaient individuellement 2 477 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'incessibilité répondant aux cas visés par l'article L 225 - 102 du Code de Commerce.

Pour satisfaire à l'obligation résultant de la loi sur l'épargne salariale, nous avons à vous soumettre une nouvelle autorisation d'éventuelles augmentations du capital qui seraient réservées aux



membres du personnel de la société ou du groupe dans le cadre de plans d'actionnariat salarié. Par nature cette autorisation comporterait la suppression de votre droit préférentiel de souscription aux actions émises. Nous vous précisons cependant qu'aucun projet n'est à cet égard actuellement envisagé.

Gouvernance

A- Organisation du Directoire

1) Composition et liste des mandats

Le Directoire est composé de deux membres, nommés pour 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

- * Monsieur Jérémie LUCIANI :
 - Président du Directoire d'IDSUD SA.
 - Directeur Administratif et Financier d'IDSUD SA,
 - Liquidateur amiable de la SAS IDGAMES France,
 - Co-gérant de la SARL IDSUD Voyages,
 - Gérant de la SARL IDEXIUM.
- * Madame Christine NIVIERE :
 - Membre du Directoire d'IDSUD SA.
 - Directrice Commerciale d'IDSUD SA,
 - Gérante de la SARL IDSUD Voyages.

2) Rémunération et avantages en nature

Au titre des fonctions de membres du Directoire, aucune rémunération n'est versée. En revanche, pendant la durée de leur fonction de membres du Directoire, Madame Christine NIVIERE et Monsieur Jérémie LUCIANI restent salariés de la société, leur contrat de travail existant préalablement à leur nomination.

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les montants bruts versés par la société pour l'année 2013 s'élèvent à 225 000 € pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et à 70 560 € pour Madame Christine NIVIERE (y compris avantages en nature).

3) Engagements financiers en matière de retraite

Le Directoire bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

4) Représentant permanent néant

B - Organisation du Conseil de Surveillance

1) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de votre société est composé de 4 membres, une femme et trois hommes. Ils sont nommés pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

2) Liste des mandats

Au 31 décembre 2013, la liste des membres du conseil de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- * Madame Marie-Thérèse LUCIANI :
 - Présidente du Conseil d'IDSUD SA,
- * Monsieur Laurent DEYDIER :
 - Membre du Conseil d'IDSUD SA,
 - Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Europe,
 - Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Monde,
 - Administrateur de la SICAV Stema,
 - Administrateur de la SGP Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée
- * Monsieur Philippe KLEIN:
 - Membre du Conseil d'IDSUD SA,
 - Gérant de la SARL Codexpro, de droit marocain
- * Monsieur Jérome SPINO7A:
 - Membre du Conseil d'IDSUD SA.

3) Rémunération des Membres du Conseil

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil est fixé à 40 000 €, conformément à la décision de l'assemblée générale du 13 juin 2012.

- Madame Marie-Thérèse LUCIANI 31 000 € - Monsieur Laurent DEYDIER 3 000 € - Monsieur Philippe KLEIN 3 000 € - Monsieur Jérome SPINOZA 3 000 €

Lors du vote des résolutions, le Conseil de Surveillance vous propose de porter à 80 000 euros, jusqu'à nouvelle décision, le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2014.

Recherche et développement, brevet et licences

La société IDSUD effectue ses recherches et développements en partenariat avec ses filiales et participations.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 24 K€.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs

Conformément à l'article D.441-4, les dettes fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices sont :

* pour l'exercice 2012 : 222 K€ à échoir au 31 janvier 2013 ;

Perspectives 2014

Le plan d'économie mis en place en 2010 continu à porter ses fruits, la direction souhaite poursuivre ses efforts dans ce sens.

La société consolide ses activités traditionnelles, par exemple dans le secteur du voyage d'affaires.

La Direction poursuit et renforce l'activité de capital développement, en prenant position dans l'industrie de l'Energie Renouvelable. De l'avis de tous les experts et des organisations internationales, le développement de cette Industrie devrait connaître une très forte croissance dans les 20 prochaînes années.

Pour prendre part à cette nouvelle activité, une entité dédiée a été créée à cet effet, IDSUD Energies. Une première opération a été menée avec la reprise de la société Nhéolis qui dispose d'un portefeuille de brevets dans ces activités.

La direction générale d'IDSUD donnera plus de détails sur sa stratégie de Capital Développement dans les mois qui viennent.

Nous vous remercions par avance de la confiance que vous voudrez bien nous manifester par le vote des résolutions que nous soumettrons à votre approbation après audition des rapports du Conseil de Surveillance et de nos Commissaires aux comptes, à qui nous passons maintenant la parole pour venir compléter par leurs explications les informations que nous avons ainsi eu l'honneur de vous présenter.

LE DIRECTOIRE



RESULTATS AU COUR	S DES CINQ	DERNIER	S EXERC	ICES	
(en milliers d'euros)	2009	2010	2011	2012	2013
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	950 400	950 400
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*):	4 506	3 890	3 7 2 6	3 699	4 054
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	- 1839	- 521	- 1128	- 254	(***)86
Impôt sur les sociétés :	(**) - 983	0	0	- 10	- 10
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	- 5 277	- 3 076	- 251	861	1360
Montant des bénéfices distribués :	0	0	0	0	380
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	- 0,90	- 0,55	- 1,19	- 0,26	0,10
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	- 5,55	- 3,24	- 0,26	0,91	1,43
Dividende versé à chaque action :	0	0	0	0	0,40
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	16	14	14	12	12
Montant de la masse salariale :	613	745	697	616	742
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales,) :	332	365	371	309	342

^{(*) :} Les produits d'activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation et les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

Attestation du Rapport Financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.

Fait à Marseille le 28 mars 2014.

Jérémie LUCIANI Président du Directoire

^{(**):} report en arrière de déficits.

^{(***):} ces données ne prennent pas en compte un abandon de créances entièrement couvert par une reprise de provisions à hauteur de 5 500 K€.

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport du Conseil de Surveillance

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Annuelle Mixte, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, et de soumettre à votre approbation les comptes du dit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et, que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Annuelle Mixte du 05 juin 2014

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat de titres

Emetteur: IDSUD cotée au fixing sur Alternext

mnémonique : ALIDS code ISIN : FR0000062184 Société éligible au PEA-PME **Programme de rachat** :

. titres concernés : actions ordinaires

. % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10% du capital. Compte-tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 5,42 % du capital social.

. prix d'achat unitaire maximum : 60 €.

. montant maximum : 3 091 K€. Objectifs par ordre de priorité :

. animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;

. conservation d'actions et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

. attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ; . annulation des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir.

Durée du programme : 18 mois, soit le 05 décembre 2015.

IDSUD est un prestataire de services de proximité avec comme activités principales le capital-investissement et le change manuel (devises et métaux précieux). La société est cotée au fixing, sur le marché Alternext d'Euronext.

1) Répartition par objectifs

Au 31 décembre 2013 la société détient 43 526 actions, soit 4,58 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 1178 K€. Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 3 049 actions (0,36 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de Bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;
- 25 930 actions (2,73 % du capital social) à la conservation et à la remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- 14 187 actions (1,49 % du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

2) Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société

est autorisée à procéder à des achats en bourse de ses propres actions en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

3) Modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'assemblée du 05 juin 2014 permettrait à la société de procéder au rachat de 10 % de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 950 400 actions, le programme porterait sur un maximum de 95 040 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, $60 \in$, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique de 5.7 M \in .

Compte tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 51 514 actions soit 5,42 % du capital social, représentant un montant maximum de 3 091 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10% du capital social.

Les titres pourront être rachetés en tout ou partie par tous moyens sur le marché ou hors marché, y compris par les transactions de blocs ou par l'utilisation de produits dérivés.

b) fourchette d'intervention

Prix maximum de rachat : 60 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle tenue en l'an 2015. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 05 décembre 2015.



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- · la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille le 22 avril 2014 Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA Stéphane BLANCARD Marc-Olivier BERTOT



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Convention relative à l'abandon de créances sur la filiale IDGAMES France

Administrateur concerné : Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire de la SA IDSUD et Président Liquidateur de la SAS IDGAMES France

nature et objet : la SA IDSUD a consenti un abandon de créances de son compte courant sur sa filiale IDGAMES France à hauteur de 5 500 K€.

Cet abandon de créances est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune valable pendant six ans à compter de l'exercice 2013 jusqu'au 31 décembre 2019.

Il est stipulé, qu'au cours de cette période, la société IDGAMES France s'engage à rembourser la créance susvisée dès que le montant des capitaux propres de la société aura atteint une somme égale à son capital social soit 1 200 K€.

Cette convention a été autorisée préalablement par le Conseil de Surveillance au cours de sa séance du 18 octobre 2013.

Convention déjà approuvée par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

Administrateurs concernés : Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et Madame Christine NIVIERE, Membre du Directoire.

nature et objet : cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 Juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants.

Un versement de 28 000 € a été effectué au titre de 2013.

Fait à Marseille le 22 avril 2014 Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA Stéphane BLANCARD Marc-Olivier BERTOT



RESOLUTIONS

Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires

Première résolution

L'Assemblée Générale, lectures faites du rapport du Directoire, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2013, des observations du Conseil de Surveillance, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2013 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 1 359 942 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, constatant que le montant à affecter au 31 décembre 2013 s'élève à 1 133 709,38 € soit :

• Report à nouveau	- 226 233,01
• Résultat de l'exercice 2013	1 359 942,39
total du montant à affecter	1 133 709,38
décide de l'affecter comme suit :	

• à la distribution, à compter du 04 juillet 2014,

d'un dividende de 0,40 € par action (*)	380 160,00
• au report à nouveau	753 549,38
ensemble	1133 709 38

(*) toutefois les actions propres détenues par la société au jour de la mise en distribution ne pouvant ouvrir droit au dividende, les sommes correspondantes seront maintenues au compte de report à nouveau.

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire,

* autorise le Directoire dans les conditions prévues aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10% du capital, représentant un investissement théorique maximum de 5,7 M€, en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI :
- . de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes ;
- * décide de fixer le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) à 60 $\varepsilon.$

Cette autorisation est valable jusqu'à l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2014.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce et aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les assemblées générales ordinaires, décide de fixer à 80 000 euros, jusqu'à nouvelle décision, le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2014.



RESOLUTIONS

Résolutions relevant des assemblées générales extraordinaires

Sixième résolution

Le Directoire soumet à l'Assemblée Générale l'autorisation de réserver aux salariés de la société une augmentation de capital social en numéraire prévues à l'article L.443-5 du Code de Travail.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.





COMPTES SOCIAUX 2013

l Bilans comparés au 31 décembre			20
II C	21		
III I	Règles et	méthodes comptables	22
IV N	Votes ann	nexes	25
	4.1	Projet d'affectation du résultat	25
	4.2	Mouvements de l'actif immobilisé	25
	4.3	Portefeuilles titres au 31 décembre 2013	26
	4.4	Fonds propres, réserves et provisions	27
	4.5	Provisions	28
	4.6	Engagement de crédit bail	28
	4.7	Echéanciers	29
	4.8	Charges à payer et produits à recevoir	29
	4.9	Charges et produits constatés d'avance	30
	4.10	Produits d'activités courantes	30
		Ventilation de l'impôt	30
	4.12	Tableau des flux de trésorerie	31
	4.13	Engagements financiers	31
		Personnel et organes sociaux	32
		Variation des impôts différés ou latents	32
		Tableau des filiales et participations	33
	4.17	Tableau des entreprises liées	34



I - BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF			2013		2012
	notes	valeurs brutes	amortissements et provisions	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	282	75	207	215
Immobilisations corporelles	4.2.2	3 802	2 856	946	837
Immobilisations financières	4.2.3 / 4.3	7 283	3 834	3 449	3 319
Sous total Actif immobilisé		11 367	6 765	4 602	4 371
Clients	4.7.1	94	47	47	161
Autres créances	4.7.1	4 013	2 391	1622	3 319
Valeurs mobilières de placement	4.3.2	1 618	225	1393	3 365
Banques		5 013		5 013	380
Caisses		1 021	93	928	1099
Charges constatées d'avances	4.9	16		16	62
Sous total Actif Circulant		17 775	2 756	9 019	8 386
TOTAL ACTIF		23 142	9 521	13 621	12 757
PASSIF	notes		2013		2012
Capital	4.4.a		10 000		10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	7.7.u		119		119
Réserves	4.4.e		1000		1000
Report à nouveau	1. 1.0		- 226		- 1088
Résultat de l'exercice	4.1		1360		861
Provisions réglementées	4.5		126		160
Sous total Capitaux propres	1.5		12 379		11 052
	4.5		667		1 058
Provisions pour risques et charges	4.5				
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1		11		13
Dettes financières diverses	4.7.1		4		143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.7.1		210		222
Autres passifs	4.7.1		254		228
Personnel et organismes sociaux			228		167
Etat			26		61
Dettes sur immobilisations	4.7.1		35		
Autres dettes	4.7.1		61		41
Sous total hors capitaux-propres			1 242		1705
TOTAL PASSIF			13 621		12 757



II - COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	notes	2013	2012	
+ Produits d'exploitation	4.10	1 012	1 804	
Chiffres d'affaires		846	1 050	
Change touristique		658		676
Métaux précieux		98		301
Autres produits		90		73
Reprises de provisions d'exploitation et transfert de charges		158	748	
Autres produits divers d'exploitation		8	6	
- Charges d'exploitation		- 3 246	- 3 422	
Autres achats et charges externes		- 1505	- 1257	
Impôts, taxes et versements assimilés		- 164	- 322	
Charges du personnel		- 1156	- 1011	
Salaires et traitements		- 742		- 702
Charges sociales		- 414		- 309
Dotation aux amortissements		- 184	- 226	
Dotation aux provisions		- 36	- 170	
Autres charges		- 201	- 436	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 2 234	- 1 618	
- Pertes sur entreprises liées		0	- 505	
+ Produits financiers	4.10	6 007	3 506	
Produits de l'activité de portefeuille et des participations		3 071	2 300	
Intérêts sur portefeuilles titres		36	219	
Produits sur cessions de titres et de valeurs mobilières		2 158	330	
Autres produits financiers		38	16	
Reprises de provisions		704	641	
sur activités de portefeuilles et titres de participations		644		405
sur titres de placement		60		236
- Charges financières		- 1 427	- 771	
Intérêts et charges assimilées		- 29	- 32	
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières		- 1212	- 612	
Autres charges financières		- 44	- 2	
Dotations aux amortissements et provisions		- 142	- 125	
sur activités de portefeuilles et titres de participation		- 15		- 93
sur titres de placement		- <i>32</i>		- 32
sur activités change et métaux précieux		- 93		
RÉSULTAT FINA	NCIER	4 580	2 735	
RESULTAT COURANT avant impôts		2 346	612	
+ Produits exceptionnels		6 815	323	
- Charges exceptionnelles		- 7 811	- 84	
RESULTAT EXCEPTI	ONNEL	- 996	239	
- Impôts sur les bénéfices	4.11	10	10	
RESULTAT de l'exercice		1 360	861	



III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France. Ils ont été établis dans le respect des principes comptables et conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthodes des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 21, avenue George V - 75008 Paris

établissement principal : 3, place du Général de Gaulle - 13001 Marseille Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 euros.

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux, la prise de participations dans des sociétés et la gestion de trésorerie.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les méthodes résultant de l'application obligatoire du règlement comptable 2002 - 10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation d'actifs, et du règlement 2004 - 06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs sont appliquées.

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers). Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son siège ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 ϵ (1 122 250 F) en 1979.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau et informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Comptabilisés en compte de trésorerie, les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

La méthode de comptabilisation retenue s'appuie sur l'article 256-IV du CGI : le chiffre d'affaires afférent aux opérations sur les devises est constitué par le montant des profits et autres rémunérations. Cette méthode est appliquée de façon permanente par la société IDSUD.

données en K€	2013	2012
Flux de ventes de devises	18 273	18 282
Flux d'achats de devises	17 615	17 606
CA net comptabilisé	658	676

Les avoirs (globalement 931 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2013. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat.

Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2013.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Il a été constitué une provision pour dépréciation de 47 K \in sur les comptes clients et de 2 931 K \in au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.



Portefeuilles titres

(titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille, d'actions propres)

1) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Une reprise de provisions nette des dotations de 24 K€ a été constatée au titre de 2013.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres côtés et non côtés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perceptives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. Les plus ou moins values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne "produits ou charges financiers - produits ou charges sur cession de titres et de valeurs mobilières". Une reprise de provisions nette des dotations de 631 K€ (titres et comptes courants) a été constatée au titre de 2013.

Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques).

4) Les actions propres

	Valeur brute	Provisions
immobilisées	1075 K€	-
en trésorerie	102 K€	-

Disponibilités

Dans les disponibilités, figurent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change représentant un montant global de 928 K \in au 31 décembre 2013, contre 1 099 K \in au 31 décembre 2012.

Une provision de dépréciation sur caisses de change et métaux précieux de 93 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2013.

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Ont principalement ce caractère en 2013 :

- un solde net positif pour les dotations et reprises des amortissements dérogatoires de 34 K ϵ ;

- les conséquences d'une action en responsabilité au titre de son activité antérieure d'intermédiaire en bourse pour un montant de 931 K€;
- un abandon de créances (comptes courants) octroyé à la filiale IDGAMES France pour 5 500 K€ compensée par une reprise de provisions équivalente.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel - charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2013, estimé globalement à 69 707 ϵ (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs personnels et organismes sociaux ». Sur option de l'entreprise pour le régime institué à l'article 39 1° bis alinéa 2 du C.G.I., la fraction de ce montant correspondant aux congés acquis depuis le $1^{\rm er}$ juin 2013, soit 46 151 $K\epsilon$ n'a pas été déduite du résultat fiscal.

2) Engagements financiers en matière de retraites

Il n'a pas été contracté d'engagement de ce type au profit de personnes ayant quitté l'entreprise.

La quote-part des indemnités de départ à la retraite, calculées conformément aux dispositions de l'article L 122-14-13 alinéa 2 du Code du Travail, acquise au 31 décembre 2013 par les membres du personnel sur la base de leur ancienneté effective à cette même date représente une somme de 66 080 ϵ . La provision s'élève à 38 373 ϵ à la clôture, compte tenu d'un contrat d'indemnités de fin de carrières effectué en 2009 pour un solde de 27 307 K ϵ .

Il a été versé une somme de 28 000 euros sur le contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I. et destiné aux cadres supérieurs dirigeants au 31 décembre 2013.

Consolidation

En application des articles L 233-17 et R 233-16 du code de commerce (exemption se rapportant aux groupes de « petite taille »), la société IDSUD est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), IDGAMES France, IDSUD Voyages.

Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Evolution dans la méthode de comptabilisation de la TVA non déductible

Jusqu'en 2012, la TVA non déductible était comptabilisée dans un compte spécifique de la rubrique « impôts et taxes » du compte de résultat.

Depuis 2013, la TVA non déductible sur achats est comptablisé dans le compte d'achat principal (charges externes).

L'information permettant une comparaison à méthode de présentation constante est donnée ci-dessous :

Compte de Résultat	Autres achats et	Impôts	Total
	charges externes	et taxes	
2013 : (a)	1 505	164	1 669
2012 : (b)	1 257	322	1 579
Variation : a-b	248	- 158	90
TVA reclassée2012	150	- 150	0
2012 pro forma (c)	1 407	172	1 579
Variation : a-c	98	-8	90

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 9 904 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Faits significatifs

Néant.

IV - NOTES ANNEXES

Note 4-1 Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	TOTAL
Dotation	-	-	980	380	1 360
Prélèvement	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-	980	-	1 360

Note 4-2 Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations		au 31	.12.2012	2		Mouvem	ents de l	'exercice			au 3	31.12.20	13
incorporelles	bruts	amort.	nets		acquisition	dotation	reprise	cessions	5 +/-	bruts	amort.	nets	amort.
		fin		dérogatoire		amort.	amort.		amort.		fin		dérogatoire
		2012			transfert				dérogatoire		2013		
Fonds commerciaux	171		171							171		171	
Concession d'emplacement	22	5	17			1				22	6	16	
Logiciels informatiques	99	72	27		11	18	21	21	4	89	69	20	4
TOTAL	292	77	215	0	11	19	21	21	4	282	75	207	4

4.2.2 Immobilisations		au 31	12.2012			Mouvem	ents de l	'exercice			au S	31.12.20	13
corporelles	bruts		nets	amort.	acquisition	dotation	reprise	cessions	+/-	bruts	amort.	nets	amort.
		fin 2012		dérogatoire	ou transfert	amort.	amort.		amort. dérogatoire		fin 2013		dérogatoire
Immeubles d'exploitation	2 990	2 573	416	157	0	72	417	417	- 35	2 573	2 229	344	122
Terrains	84	20	64							84	20	64	
Constructions	870	623	247	136		29			- 15	870	652	218	121
Agencements des constructions	2 036	1931	105	21		43	417	417	- 20	1 619	1557	62	1
Autres immob. corporelles	1 208	788	420		81	175	336	384		905	627	278	
Agencements et inst. générales	221	104	117		28	96	174	174		75	26	49	
Véhicules	106	42	64		37	27	54	102		41	15	26	
Matériel de bureau et informatique	196	152	44		16	15	49	49		163	118	45	
Mobilier de bureau	685	490	195			37	59	59		626	468	158	
Immobilisations en cours					324					324		324	
TOTAL	4 198	3 361	836	157	405	247	753	801	-35	3 802	2 856	946	122



4.2.3 Immobilisations financières	valeur brute au 01.01.13	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.13
Filiales	1390	37	0	1 427
Sous total filiales	1 390	37	0	1 427
La Française des Jeux	1003			1003
Autres participations	1005		300	705
Sous total participations	2 008	0	300	1708
Activités de portefeuilles	3 516	71	872	2 715
Actions propres	671	404		1075
Autres immobilisations financières	198	164	4	358
ENSEMBLE	7 783	676	1 176	7 283

Note 4-3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2013

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier	valeur d'acquisition	+ ou - values latentes	valeur du marché	- values provisionnées	valeur comptable
Filiales	1 427			- 1279	148
IDSUD Voyages	110				110
ID-EXIUM	76			- 76	0
IDGAMES France	1 200			- 1 200	0
IDSUD ENERGIES	37				<i>37</i>
SNC les Printanières	1				1
Fés Developpement	3			- 3	0
Autres participations	1708			- 367	1341
Activités de portefeuilles	2 715	- 2 139	576	- 2 140	575
Obligations convertibles	407	- 407	0	- 407	0
Actions	1842	- 1 289	553	- 1 289	553
OPCVM	466	- 443	23	- 444	22
Actions propres	1 075	-156	1 231	0	1075
Autres immobilisations financières	358	- 48	310	- 48	310
TOTAL	7 283	- 2 031	2 117	- 3 834	3 449

4.3.2 Ventilation des titres de placement	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - values latentes	valeur du marché	+ ou - values provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe	0					0
Actions et autres titres à revenu variable	1 618		- 46	1572	- 225	1 393
actions	698		- 74	624	- 225	473
opcvm	818		26	844		818
actions propres liquidités	102		2	104		102
TOTAL	1 618	0	- 46	1 572	- 225	1 393



4.3.3 Titres cotés et non cotés (en valeurs brutes)	Cotés	Non cotés	ENSEMBLE
Titres immobilisés			
IDSUD Voyages		110	110
ID-EXIUM		76	76
IDSUD ENERGIES		37	37
IDGAMES France		1 200	1 200
SNC Printanières Hyères		1	1
Fés Développement		3	3
La Française Des Jeux		1003	1 003
Autres participations		705	705
Activités de portefeuilles	1 230	1 485	2 715
Actions propres	1 075		1 075
Titres de placement			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	1 618	0	1 618
TOTAL	3 923	4 620	8 543

4.3.4 Valeur estimative des TIAP		début d'exercice			fin d'exercice		
(activités de portefeuille)	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	
Evaluation des titres côtés en bourse							
Obligations et autres titres à revenu fixe							
Actions et autres titres à revenu variable	763	155	155	764	179	179	
Evaluation des titres non côtés							
Obligations et autres titres à revenu fixe	407	0	0	407	0	0	
Actions et autres titres à revenu variable	1 616	912	912	1 078	374	374	
OPCVM	729	157	157	466	22	22	
TOTAL	3 515	1 224	1 224	2 715	575	575	

Note 4-4 Fonds propres, réserves et provisions à caractère de réserves

Montant : 10 000 K \in Nombre d'actions ordinaires : 950 400

Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.

Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.

Nombre d'actions à droit de vote double : 363 960

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré.

d) Actions de la société détenues par elle-même, directement et indirectement.

Actions détenues au 31 décembre 2013 : 43 609 Actions achetées pendant l'exercice : 40 242 Actions vendues pendant l'exercice : 24 749

e) Ventilation des réserves

(avant affectation du résultat)1000réserve légale :1000réserve ordinaire :0

ENSEMBLE 1 000

f) Ecart de réévaluation

Les immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

g) Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires 126



Note 4-5 Provisions

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	Montants fin d'exercice
. pour amortissements dérogatoires	160	4		38	126
Sous total 1	160	4	0	38	126
. pour impôts	0				0
. pour litiges et autres risques	996	119	500		615
. pour charges exceptionnelles	0				0
. pour retraites	49	1	11		39
. pour autres	13				13
Sous total 2	1 058	120	511	0	667
. pour participations	1579				1579
. pour TIAP	2 886	13		644	2 255
Sous total 3	4 465	13	0	644	3 834
. pour clients	54			7	47
. pour autres actifs circulants	8 427	34		6 070	2 391
. pour disponibilités	249	128		59	318
Sous total 4	8 730	162	0	6 136	2 756
TOTAL	14 413	299	511	6 818	7 383

Note 4-6 Engagements de Crédit Bail

Prix de revient des biens		218	
Redevances payées	de l'exercice	51	
	cumulées	51	
Redevances restant à payer	jusqu'à 1 an	53	
	+ 1 an à 5 ans	161	
	+ 5 ans	0	
Total à payer		214	

Les redevances de crédit bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.



Note 4-7 Echéanciers

4.7.1 Créances, dettes et engagements (en valeurs brutes)	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLI
ACTIF	·		
Autres immobilisations financières		358	358
Clients	94		94
Personnel et organismes sociaux	11		11
Etat	72	979	1 051
Groupe et associés	2 621		2 621
Débiteurs divers	56		56
Produits à recevoir	180		180
Charges constatées d'avance	16		16
TOTAL	3 050	1 337	4 387
PASSIF			
Dettes envers les établissements de crédit	11		11
Personnel et organismes sociaux	228		228
Etat	26		26
Fournisseurs	245		245
Groupes et associés	4		4
Autres passifs	61		61
TOTAL	575	0	575
Il n'y a pas de dettes supérieures à 5 ans			
4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31/12/2013	Intérêts courus à recevoir	Int	érêts échus à payer
Sur créances ou dettes sur établissements de crédit			3
Sur créances ou dettes sur la clientèle			
Sur obligations et autres titres à revenu fixe			
TOTAL	0		3

Note 4-8 Charges à payer et produits à recevoir

	Charges	Produits
	à payer	à recevoir
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5	
Emprunts et dettes financières divers	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180	
Dettes fiscales et sociales	131	
Autres dettes	60	
Valeurs mobilières de placement		0
Disponibilités		0
Autres créances		275
ENSEMBLE	376	275



Note 4-9 Charges et produits constatés d'avance

	2013
Charges constatées d'avance	16
Produits constatés d'avance	0

Note 4-10 Produits d'activités courantes

	2013	2012
+ Produits d'exploitation	1 012	1805
+ Produits financiers	5 707	3 506
Reprise de provisions d'exploitation et transfert de charges	- 158	- 748
Reprise de provisions de titres immobilisés et de placement	- 404	- 642
- Cessions sur activités tiap	- 2 104	- 222
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	4 053	3 699
Décomposition des produits d'activités courantes	2013	2012
- Chiffre d'affaires HT	846	1 050
- Autres Produits d'exploitation hors reprise de provisions	8	7
- Produits financiers de l'activité de portefeuille et de participations	3 071	2 300
- Intérêts sur portefeuilles titres	36	219
+ Autres produits financiers	38	16
+ Produits sur cession de VMP	54	107
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	4 053	3 699

Note 4-11 Ventilation de l'impôt

Non applicable pour l'exercice 2013.



Note 4-12 Tableau des flux de trésorerie

	2013	2012
I) Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	1 360	86
Elimination des amortissements et provisions	- 6 764	- 1 110
Elimination des plus ou moins values de cession	931_	198
Capacité d'autofinancement	- 6 335	- 51
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	7 974	780
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 639	729
II) Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Total des investissements		- 131
Acquisitions d'immobilisations	- 417	
Acquisitions d'actions propres	- 404	
Acquisitions d'autres immobilisations financières	- 272	
Total des cessions	2 153	317
Variation nette des placements		131
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1 060	317
III) Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Emission / Remboursement d'emprunt	- 139	0
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	- 139	0
ENSEMBLE FLUX DE TRÉSORERIE (I + II + III)	2 560	1 046
IV) Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	5 080	4 034
Trésorerie de clôture	7 640	5 080
VARIATION DE TRÉSORERIE	2 560	1 046

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute.

Les disponibilités intègrent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change (1 021 K€ en 2013 contre 1 099 K€ en 2012).

Note 4-13 Engagements financiers

note i le Liigagements i manerers		
HORS BILAN:	Clôture	Ouverture
Garanties hypothécaires	150	
Engagements reçus	150	néant
Avals et cautions donnés	219	100
Nantissements donnés	73	73
Engagements donnés	292	173

Engagements donnés

- + 100 K€ : Engagement donné à la société ATRADIUS, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.
- + 73 K€ : Nantissement donné à la banque HSBC en contre garantie de la garantie bancaire donnée à Groupama, pour la durée du bail de l'avenue George V, siège social de la société.
- + 119 K€ : Engagement donné à la société ATRADIUS, en contre garantie de la garantie avals fournisseurs de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.

Engagements reçus

+ 150 K€ : garantie hypothécaire sur bien immobilier à Hyères.

Note 4-14 Personnel et organes sociaux

4.14.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	4	4	8
Cadres et assimilés	1	3	4
Dirigeants	1		1
TOTAL	6	7	13

4.14.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveu	r Rémunérations	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil de Surveillance	40	néant	néant
Directoire	296	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

4.14.3 Personnel : Droit individuel de formation	Employés	Cadres et assimilés	ENSEMBLE
Volume d'heures acquis par les salariés	824	428	1 252
Heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande			1252

Note 4.15 Variation des impôts différés ou latents

Nature Nature	au 1er janvier 2013		variations		au 31 décembre 2013	
	actif	passif	actif	passif	actif	passif
- Décalages certains ou éventuels						
1 - Provisions réglementées amortissements dérogatoires		159	3	38		124
2 - Subventions d'investissement						
3 - Charges non déductibles temporairement						
à déduire sur l'année suivante						
organic	2		1	2	1	
congés payés	39		46	39	46	
à déduire ultérieurement						
provision pour retraite	49			41	8	
écart de valeur liquidative OPCVM	33		179	33	179	
4 - Produits non taxables temporairement plus-values à long terme différées						
5 - Report déficitaire	3 7 6 4			852	2 912	
TOTAL	3 887	159	229	112	3 187	124
Impôt correspondant (au taux de 33,33 %)	1 296	53	76	37	1062	41
Impôt différé net						- 1 021



Note 4-16 Tableau des filiales et participations

Libellé - adresse	Capital social	Quote part du capital détenu	Capitaux propres autres que capital social au 31 déc. 2013	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Comptes courants nets	CA du dernier exercice	Résultat social
1) Filiales								
SARL IDSUD Voyages 3, pl du Général de Gaulle 13001	50 Marseille	99%	308	110	110	- 8	363	42
SARL ID-Exium 3, pl du Général de Gaulle 13001	150 Marseille	51%	- 3 054	76	0	0	0	- 34
SAS IDSUD ENERGIES 3, pl du Général de Gaulle 13001	50 Marseille	75%	0	37	37	57	0	0
SNC Les Printanières Hyères (*) 3, pl du Général de Gaulle 13001	1 Marseille	100%	- 120	1	1	27	2 041	- 120
SAS Idgames France (*) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	99%	- 1240	1 200	0	0	0	5 490
2) Participations (détenues entr	e 10% et 50%))						
SARL Fés Developpement 4, rue du Parc - Casablanca - Mc	10 Iroc	26%	NC	2,5	0	0	NC	NC
SARL E.T. Diffusion 319, av de l'Etoile 13170 Fuveau	500	35%	360	405	338	82	4 853	6
SAS Résidences Pasteur (*) 63, bd Pasteur 06300 Nice	152	35%	NC	300	0	0	NC	NC
3) Participations (détenues entr	e 10% et 50%)), classées en T	<u>IAP</u>					
SARL Odonto Lease 185, chemin de la Carraire La Bas	442 stide Ocre 137	10% 60 Saint Cannat	NC	117	0	0	NC	NC
SA Actaur 11, rue Marbeuf 75008 Paris	595	12,6%	NC	75	0	0	NC	NC
4) Autres participations (détent	ion inférieure	à 10 %), class	ées en TIAP					
autres participations				1650	529	104		

$\underline{\text{Autres informations}}:$

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2013 : FINEDI pour un montant de 41 800 euros.

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention. (*) sociétés en liquidation



Note 4-17 Tableau des Entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et Acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	148	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations en valeurs nettes	148	0
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	57	82
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances en valeurs nettes	57	82
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers		
Emprunts et dettes financières diverses	35	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	35	0



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTROLE

Conseil de Surveillance

Marie-Thérèse Luciani Présidente du Conseil

> Laurent Deydier Membre du Conseil

> Philippe Klein Membre du Conseil

> Jérôme Spinoza Membre du Conseil

Directoire

Jérémie Luciani Président du Directoire

Christine Nivière Membre du Directoire

Commissaires aux Comptes

Fidécompta Titulaire

Marc-Olivier Bertot
Titulaire

Fidarex Suppléant

S&W Associés Suppléant

Siège social 21, avenue George V 75008 Paris

Téléphone : 01 53 23 83 40 Télécopie : 01 47 23 48 03

Siège administratif - Etablissement principal 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille

Téléphone : 04 91 13 09 00 Télécopie : 04 91 13 09 09

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 d'euros RCS Paris 057 804 783 B

www.idsud.com

code ISIN : FR0000062184 Société éligible au PEA-PME contact actionnaires : Murielle Pioli 04 91 13 09 00 mpioli@idsud.com





